

Développement des enseignements de « QUALITÉ DE L'EXPRESSION »

1. Exposé des motifs

De nombreux étudiants n'ont pas une maîtrise suffisante de la langue française. Les lacunes se manifestent en particulier sur les trois plans suivants : l'orthographe, le vocabulaire, l'expression orale.

Sur le premier plan, le constat est unanime : on ne compte plus le nombre de fautes, qu'il s'agisse d'orthographe grammaticale (notamment les problèmes d'accord) ou d'orthographe d'usage (beaucoup ne savent pas écrire *schéma*, *exorbitant*, *méditerranéen*...). Les causes en sont multiples :

- c'est une question d'abord linguistique, liée au système graphique du français lui-même, la correspondance graphie/phonie étant particulièrement accidentée ; il en résulte de nombreuses zones d'instabilité ;
- c'est aussi un problème contemporain lié à l'évolution de la société de l'écrit, avec plusieurs codes qui se superposent actuellement (graphie surveillée, relâchée, écriture électronique) ;
- incontestablement il y a un déficit de formation et d'entraînement pendant le primaire et le secondaire, qui est à penser dans un regard d'ensemble sur les évolutions de l'enseignement du français au cours des trente dernières années. Il est pleinement du rôle de l'Université de remédier à ces lacunes.

La question du vocabulaire (ou plus précisément de la « compétence lexicale ») est moins souvent évoquée. Et pourtant le problème est tout aussi réel : beaucoup de mots supposés connus sont ignorés, d'autres sont mal interprétés (*occulter* : « examiner », *hégémonie* : « caractère homogène ») ou pris à contresens (*concis* : « développé », *éphémère* : « éternel »). Il est des étudiants qui ne comprennent pas le mot *xénophobie* (ou le définissent mal : « peur de l'enfermement »). A partir d'un certain degré, la communication est brouillée et l'on ne se comprend plus. D'où la nécessité de mettre en place un enseignement approprié.

Quant à l'expression orale, elle semble aller de soi, alors même qu'elle est problématique. Les étudiants ne sont pas suffisamment habitués à parler dans un cadre formel : ils projettent spontanément leur syntaxe et leur vocabulaire familiers, sans avoir conscience des niveaux de langue. En outre, la plupart d'entre eux n'ont aucune habitude de la parole en public : s'exprimer correctement devant un auditoire, cela s'apprend. Les exposés traditionnels ne suffisent pas : ils gagnent à être complétés par un apprentissage plus systématique.

2. Contenu pédagogique

Il est proposé de centrer l'enseignement sur ces trois thèmes.

2.1. Orthographe

La maîtrise de l'orthographe ne saurait se réduire à une simple faculté de mémorisation. L'apprentissage, autant que faire se peut, gagne à être « raisonné ». Cela est évident pour l'orthographe grammaticale, qui présuppose une connaissance du système de la langue : impossible d'écrire correctement « la nouvelle qu'avaient publiée les journaux » sans procéder à un minimum d'analyse syntaxique. Mais les bienfaits de l'analyse valent

également pour l'orthographe lexicale. Il est inutile de répéter cent fois que l'adjectif *enneigé* s'écrit avec deux « n », alors que *enivré* n'en prend qu'un ; il suffit d'observer la structure du mot (*en+neige, en+ivre*) et d'en tirer les conclusions. Ce travail d'analyse offre deux avantages par rapport aux exercices traditionnels : il met en jeu la réflexion, ce qui n'est pas négligeable ; il assure en même temps des acquis plus solides.

Programme proposé

Complexité du système graphique français : rapports phonie/graphie ; zones d'instabilité.

Orthographe grammaticale :

- Les fondamentaux de la grammaire du français ;
- Problèmes de flexion (conjugaison, pluriel des mots composés) ;
- Règles d'accord (nom/adjectif, sujet/verbe, participe passé) ;
- Principales homonymies grammaticales (p. ex. *quelque / quel que*).

Orthographe lexicale :

- Etude de mots problématiques (fautes fréquentes) ;
 - Homonymies lexicales ;
 - Consonnes doubles. Lettres muettes. Signes auxiliaires ;
 - Structure des mots. Analyse morphologique. Racines savantes (éléments grecs et latins).
- Ponctuation.

2.2. Compétence lexicale

Il convient de bien évaluer les lacunes à combler. Les mots les plus courants ne posent aucun problème. A l'autre extrémité du spectre, les termes techniques et scientifiques ne sont supposés connus que des seuls spécialistes des domaines concernés : personne n'exigera d'un étudiant de lettres qu'il connaisse des termes comme *wairakite* (minér.) ou *toxocarose* (méd.), ou même *synallagmatique* (dr.) ou *thétique* (phil.). La vraie difficulté se situe entre les deux : quelques milliers de mots relativement courants (on les trouve notamment dans la presse) mais ignorés d'un grand nombre d'étudiants. En voici quelques exemples : *abnégation, condescendant, corroborer, décimer, dilettante, exhaustif, ipso facto, irascible, pérennité, prosélytisme, subsidiaire, tergiverser, velléitaire*.

S'agissant des méthodes d'enseignement, on fera appel, ici aussi, à la réflexion des étudiants et à leurs capacités de travail personnel. Si le recours à des listes n'est pas exclu, ne serait-ce que pour évaluer les lacunes, il faudra privilégier la dimension relationnelle du lexique : travail sur des séries synonymiques ou des classes sémantiques, observation des mots en contexte, etc. On s'appuiera également sur l'analyse morphologique (structure des mots, reconnaissance des éléments de formation).

Un exemple d'exercice qui peut être réalisé sous forme de dossier : relever, au fil des jours, tous les mots inconnus rencontrés (y compris dans la presse), accompagnés de leur contexte, consulter des dictionnaires pour en trouver la définition, puis rechercher sur le Web, grâce à un moteur de recherche, d'autres attestations. La multiplication des exemples et le caractère actif de la recherche améliorent sensiblement le travail d'assimilation.

On ne peut prétendre, en quelques heures, « enseigner » des milliers de mots nouveaux. Mais il est possible de mettre en place des mécanismes d'acquisition qui permettent aux étudiants, devenus attentifs au vocabulaire, d'enrichir progressivement leurs capacités. Le but est de les rendre autonomes, afin qu'ils puissent prolonger, bien au-delà du cours, leur apprentissage du lexique.

2.3. Expression orale

Le travail peut s'effectuer à plusieurs niveaux :

- prise de conscience de l'attitude corporelle ;
- lecture à haute voix ;
- exercices d'articulation (utilisation possible des « vire-langues ») ;
- production de paraphrases (une même idée sous plusieurs formes) ;
- prise de conscience des niveaux de langue ;
- commentaires de documents (par ex. des photographies) ;
- improvisations ;
- situations interactionnelles (les rituels de salut, de présentation, les règles de conversation en situation asymétrique, les formes codifiées comme le compliment ou l'excuse, la demande d'information ou la négociation de toute sorte) ;
- débats contradictoires ;
- etc.

Par delà la diversité des exercices, il s'agit de conduire chaque étudiant à prendre conscience de ses possibilités vocales et à les « mettre en situation » en fonction du public auquel il s'adresse.